Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

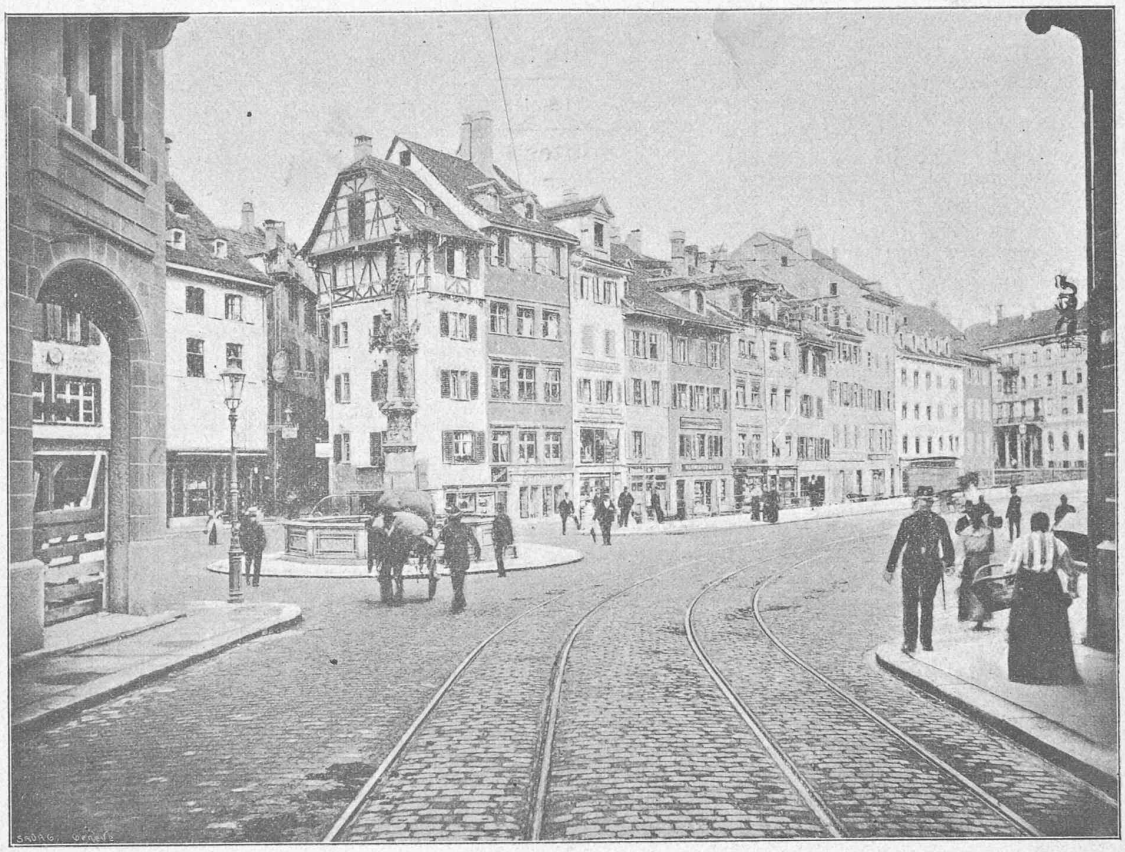

Fig. 2. — Vue du Marché aux poissons, à Bâle, et de l'emplacement du futur bâtiment de la Bourse.

Une salle de séance pour la Commission de la Bourse, de 50 m² de surface.

Des vestiaires fermant et donnant sur le vestibule, éventuellement aussi sur la salle de Bourse.

Un local pour archives, à l'abri du feu et de 20 à 25 m² de surface. Ce local peut aussi être placé au rez-de-chaussée ou au 2e étage.

Des cabinets en nombre suffisant et d'accès commode.

Au 2e étage :

Quelques salles pour séances.

Un appartement pour le gardien, de 4 à 5 chambres avec locaux accessoires, doit en outre être prévu soit dans les combles du bâtiment principal, soit dans l'aile située au-dessus de la Spiegelgasse.

La salle de la Bourse pourra être éclairée par le plafond ou par les parois latérales. Le choix du style du bâtiment est laissé aux concurrents. Tout luxe devra être évité dans les dimensions des locaux ; les façades seront traitées avec simplicité. Les concurrents sont libres de prévoir un corps de bâtiment faisant saillie sur la Spiegelgasse et renfermant, au-dessus du rez-de-chaussée, où passera la rue, des locaux utilisables ; les supports de cette construction ne doivent empiéter beaucoup ni sur la chaussée ni sur les trottoirs, et celle-ci ne doit pas dépasser une largeur de 7m,50.

Les concurrents qui, pour des motifs pratiques ou esthétiques, estimeraient soit rationnel, soit nécessaire de déplacer la fontaine du Marché aux poissons, ou qui désireraient faire un projet d'aménagement définitif du Marché aux poissons, devront le faire figurer dans les travaux présentés.

Les concurrents devront présenter : un plan de situation au 1 : 500 ; le plan du rez-de-chaussée, avec le Marché aux poissons et les environs immédiats, au 1 : 200 ; le plan des autres étages, au 1 : 200, avec le mobilier figuré ; les trois façades et les coupes au 1 : 100 ; une vue perspective prise depuis le point indiqué sur le plan de situation ; le calcul du cubage du bâtiment ; un court mémoire explicatif. Une vue perspective de la salle de Bourse est désirable, mais n'est pas exigée.

Pour le programme complet, s'adresser au Département des Travaux publics de Bâle-Ville.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Bibliothèque.

La bibliothèque de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et celle de l'Ecole d'Ingénieurs seront, jusqu'à nouvel avis, ouvertes les *lundis, mercredis et vendredis, de 5 à 7 heures du soir.*

Le catalogue des bibliothèques est en vente chez la concierge de l'Ecole d'Ingénieurs, Valentin, 2, au prix de 1 fr. 50.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. A³. E². I. L.

Demandes d'emploi.

Un jeune *ingénieur-constructeur,* diplômé en 1903 et ayant une année et demie de pratique, cherche place. (16)

Ingénieur-chimiste, Dr ès sciences, ayant pratique dans les analyses industrielles, cherche place dans industrie ou laboratoire. Certificats et références sérieuses à disposition. (17)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Lausanne.— Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.